

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaux, Laflotte-Bullier, 8, place de la Bourse; A Bruzels, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 13 13, 14 42, 5 49, 7 02, 9 00

BOURSE DE PARIS	
DU 28 FÉVRIER	
3 0/0	58 95
4 1/2	86 25
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 20
Emprunt 1871	93 20
DU 2 MARS	
3 0/0	59 30
4 1/2	80 25
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 60
Emprunt 1871	93 60

ROUBAIX, 2 MARS 1874

### BULLETIN DU JOUR

La Gazette de Madrid publie un télégramme du général Moriones, daté du quartier général, l'Argida, 25 février. Le général Moriones dit que l'armée n'a pas pu forcer les retranchements de San-Pedro; sa propre ligne a été coupée; il demande qu'on envoie des renforts et un autre général pour prendre le commandement de l'armée, il conserve les positions de Somoostro et ses communications avec Castro-Urdiales. Un autre télégramme de Moriones au ministre de la guerre dit que pour forcer les positions des carlistes et les vaincre, il a besoin qu'on lui envoie comme renfort six bataillons, sept batteries de canons de divers calibres avec 500 coups par pièce.

Le général Primo de Rivera a reçu une cotisation, mais il continue à commander ses troupes. Son armée occupe toujours les positions de Somoostro, Outon, Minon, Povena et Milquez.

La prise de Bilbao est considérée comme prochaine. Tous les consuls ont quitté la ville.

Don Carlos, avec son état-major, est depuis le 22 à Baracaldo, au palais de las Cruces, afin de suivre les opérations du siège et les mouvements de Moriones.

Le bombardement de la ville a commencé ce jour-là avec une grande vigueur; 1,500 bombes seront lancées rapidement et les ateliers carlistes en fabriquent 400 par jour.

Moriones a été repoussé le 24, à trois reprises successives avec des pertes énormes des hauteurs de Somoostro, plateau très-élevé, de 12 kilomètres environ d'étendue, sillonné par les fossés immenses qu'y laisse l'extraction du minerai et hérissé de fortifications volantes.

L'abandon de Tolosa par les républicains est officiel. Cette retraite a jeté un profond découragement dans leurs troupes et enthousiasmé l'armée carliste et les populations. La province de Guipuzcoa appartient désormais toute entière aux carlistes, excepté Saint-Sébastien.

Le maréchal Serrano et l'amiral Topete sont partis dans la nuit du 27 pour Santander.

Les dépêches de Berlin ont signalé hier un acte du gouvernement allemand qui est certainement un des plus graves et des plus tristes qu'on puisse imaginer: c'est la présentation d'un projet de loi autorisant le pouvoir à retirer les

droits de citoyen allemand à tout prêtre catholique qui aura désobéi à la loi. Le projet va jusqu'à interdire aux autres Etats de l'Allemagne de leur accorder les droits de l'indigénat et même de leur permettre le domicile sur leur territoire.

Cette législation draconienne est une innovation très-grave dans le droit politique des peuples civilisés. Un forçat qui a subi sa peine possède les droits de l'indigénat dans tous les pays et y retrouve toujours le domicile. Les prêtres catholiques qui auront désobéi à une loi civile-religieuse contraire d'ailleurs à leur foi, seront expulsés, condamnés à n'être plus Allemands, dénaturalisés.

Le Vaterland de Munich du 24 février publie depuis quelques jours sous ce titre: *l'Album de M. le feld-marchal de Moltke*, une série d'articles. Tous les défauts du système militaire prussien y sont dévoilés.

Le Vaterland dit à M. de Moltke qu'il conduit le peuple allemand à l'appauvrissement général, à la ruine économique et sociale, au désespoir et la perte, et que tout cela n'est que le fruit amer de la dernière « sainte guerre » entreprise contre la France.

Cette feuille rappelle aussi à M. de Moltke qu'il est en train d'engloutir 270 millions de francs dans les places fortes de l'Allemagne, 150 millions dans les forteresses de l'Alsace-Lorraine, 48,750,000 fr. dans des établissements militaires; casinos, casernes, etc.; elle lui reproche de dépenser en outre 397,500,000 fr. pour le rétablissement de l'armée sur le pied de guerre, 108,750,000 fr. pour la marine, et la « bagatelle » de 50 millions pour la création du port militaire de Wilhelmshafen. Le Vaterland termine en disant que se sont des chiffres qui font frémir, surtout quand on songe que M. de Moltke a fait entrevoir au peuple allemand le maintien de cet état de choses pendant au moins une cinquantaine d'années.

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Sous peu, il se tiendra à Paris une réunion d'un très haut intérêt pour le commerce. Elle se composera d'une délégation des manufacturiers, négociants, industriels, dont la mission sera de jeter les bases d'une publication qui sera pour ainsi dire les cahiers du commerce français. On y réunira tous les vœux et observations de l'industrie et du commerce sans distinction. Une circulaire sera adressée à tous les intéressés représentés par les chambres et les syndicats des grands centres commerciaux et industriels, ainsi qu'aux chefs des établissements de premier ordre, avec prière d'envoyer toutes les communications et renseignements qu'ils croiront utiles. Une fois le travail terminé, les chambres de commerce, les chambres syndicales, les chambres consultatives, le ministre de l'agriculture et du commerce et le ministre des finances en recevront un exemplaire.

### Revue hebdomadaire de la Bourse

La semaine qui vient de s'écouler a été moins bonne qu'on n'était en droit de le supposer après les résultats qui avaient favorisé ses débuts, et dont il était permis d'augurer favorablement. Elle vient de se terminer en réaction, sans que rien dans la situation, c'est-à-dire sans qu'aucun fait de nature à alarmer sérieusement le marché soit venu justifier la faiblesse qui a caractérisé sa clôture.

Jusqu'à vendredi, le marché avait conservé une solidité réelle, ainsi qu'en témoignent les variations assez insignifiantes de nos fonds d'Etat; ce n'est qu'hier samedi, après la réponse des primes, que la faiblesse s'est manifestée de façon à attirer l'attention.

La liquidation est imminente, et un grand effort était nécessaire de la part des vendeurs pour ne pas être battus; cet effort, ils l'ont tenté et ils ont en partie réussi. Ils ont prétendu que M. Magne, fatigué du peu de concours qu'il rencontrait dans l'Assemblée et des lenteurs que subit la discussion des impôts était dans l'intention de se retirer. On sait quel crédit il faut accorder à ce bruit que les vendeurs réalisent périodiquement pour les besoins de leur cause. Cette fois-ci, comme les autres, ils en seront pour leurs frais d'imagination.

Ils ont également cherché dans la situation intérieure et extérieure des éléments sur lesquels ils pussent appuyer raisonnablement leurs tentatives de baisse. Mais la Bourse s'en est fort peu inquiétée, et ce n'est pas là qu'il faut chercher l'explication de la défaillance du marché d'hier.

La raison véritable de la faiblesse que nous constatons est l'abstention de la grande spéculation. Il n'y a pas d'affaires de longue haleine. Depuis deux mois, le marché est abandonné à une spéculation de second ordre, sans grande consistance, et qui résiste difficilement à l'attrait d'un bénéfice, si petit qu'il soit. On a pu facilement convaincre par les réalisations qui se sont produites sur le cours de 93 50 pour l'emprunt.

Cette spéculation de second ordre, dont nous venons de parler, peut à la rigueur entretenir la solidité du marché, mais elle est impuissante à lui imprimer un élan sérieux. Aussi n'est-ce point sur elle que nous comptons pour hâter la progression des cours que nous semble comporter la situation financière actuelle.

Ce résultat, nous l'attendons du marché du comptant dont l'activité n'a cessé d'être remarquable. Ici l'effet est lent, mais il s'opère. Toute la semaine a été favorable sous ce rapport et nous n'avons pas à craindre un ralentissement des demandes, bien au contraire. Sur le marché du comptant, du moins, nous avons de bonnes raisons en notre faveur: l'abondance des capitaux qui ne peuvent rester éternellement sans emploi et la bas prix des reports qui certainement va ramener les acheteurs en plus grand nombre le mois prochain.

Cependant, jusqu'à ce qu'un retour de la grande spéculation aux affaires se manifeste, nous ne pouvons guère marcher que d'un pas très modéré.

Nous n'avons pas de bien grands mouvements à constater cette semaine sur les valeurs, au moins pour des motifs qui leur sont propres, sans obéir à aucune raison qu'on puisse tirer de l'ensemble du marché.

Passons maintenant à l'examen de la cote et voyons les fluctuations qu'il est intéressant de constater. La rente 3 0/0 termine la semaine à 58 95, elle avait fermé le samedi 21 à 59 05; elle a

touché 50 20 au plus haut et 58 15 au plus bas.

Sur l'emprunt, la réaction a été un peu plus sensible; nous constatons un écart de 0.30 avec le cours de fermeture du samedi de la semaine précédente; ses cours extrêmes ont été 93 50 et 93 15, cours auquel nous restions hier.

Les obligations de la ville de Paris ont été très favorisées, principalement celles de 1871, qui ont fait un nouveau pas en avant. Nous pouvons en dire autant des Bons de liquidation, qui sont très recherchés par l'épargne et le petit capital.

Les actions de la Banque de France ont continué cette semaine à être l'objet de vives attaques et leurs cours sont encore descendus. Il est impossible de méconnaître dans ce fait la main d'une spéculation intéressée qui cherche à égarer le public, que nous croyons suffisamment renseigné sur la situation de notre grand établissement de Crédit. Nous avons établi souvent que les actions de la France étaient une valeur de placement et non de spéculation, et que leur taux de capitalisation justifiait largement des cours au-delà de 4,000 fr. Si nous constatons les bénéfices acquis à ce jour, nous voyons que la diminution éventuelle du dividende qu'on se plaît à faire entrevoir, n'est pas près de se produire d'une façon appréciable.

La Banque de Paris a conservé à peu près l'avance acquise la semaine passée. Les cours de cette valeur avaient même pris un développement plus grand que les nouvelles politiques reçues d'Espagne sont venues au dernier moment arrêter. Dès qu'une éclaircie définitive se manifesterait dans ce pays, nous assisterions à une progression qui sera la conséquence des arrangements financiers qui interviendront alors certainement.

La plupart des autres institutions de crédit n'ont donné lieu qu'à peu d'affaires, aussi leurs oscillations sont-elles, sauf pour le Comptoir d'escompte qui a repris d'une façon sensible, d'une médiocre importance, comme l'explique du reste suffisamment la stagnation des grandes affaires que nous constatons depuis longtemps déjà.

La spéculation s'est calmée un peu au sujet des actions du Crédit mobilier et revient à une plus saine appréciation de cette valeur. La reprise commencée la semaine dernière s'est continuée pendant celle-ci sans rencontrer de grands obstacles et paraît devoir se poursuivre. Nous laissons cette valeur en fin de semaine à 287 50. On ne s'arrêtera certainement pas en si bon chemin, dès que les négociations entreprises pour le règlement des emprunts turcs pourront faire prévoir une prompt solution.

Nous n'avons pas d'observations spéciales à faire sur les actions des chemins de fer français dont les cours ont varié d'une façon insignifiante et dont la tenue reste absolument satisfaisante.

La compagnie du Gaz a été moins recherchée sans que nous puissions attribuer à ce fait aucune signification. La Transatlantique est plutôt en progrès.

Les actions de Suez et les Délégations sont en avance sensible cette semaine: nous laissons les premières à 422 50 et les secondes à 398 75. Les bonnes dispositions manifestées pour ces deux valeurs sont dues au rejet par la Cour de cassation du pourvoi des Messageries maritimes contre l'arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait confirmé le droit des actionnaires du Canal. Le mouvement de hausse commencé sur le 5 0/0 Italien, s'est poursuivi cette semaine, mais dans une moindre proportion. Nous le laissons hier à 61 87 1/2. Cette progression

est due au vote favorable qu'ont obtenu les projets financiers de M. Minghetti.

Le Crédit Foncier d'Autriche a été assez affecté. L'avis de convocation des actionnaires ne fait pas mention du dividende, mais il n'y a là aucune surprise, et on devait raisonnablement s'y attendre après les conséquences de la crise qui a sévi sur le marché de Vienne. Il n'y a aucune raison de s'alarmer. Le rapport qui sera communiqué à l'assemblée qui aura lieu en avril nous fournira les éléments nécessaires pour juger de la situation en plus complète connaissance de cause.

La diminution des recettes continue à se faire sentir sur les Chemins Autrichiens, mais cette diminution nous paraît être à peu près arrivée à son terme. Les Lombards sont sans changement. — V. HURTAULT. (Messager de Paris.)

### ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Par arrêté préfectoral, la vente du XIX<sup>e</sup> Siècle, interdite avant-hier à Paris sur la voie publique, est également interdite dans le département du Nord.

Nous trouvons dans les journaux de Cambrai la liste des municipalités de l'arrondissement telles qu'elles viennent d'être reconstituées par M. le préfet du Nord. Il ne nous est pas encore possible d'énumérer les changements opérés dans le personnel des maires et des adjoints. Nous remarquons cependant dès aujourd'hui le remplacement de M. Macarez, maire de St-Python. M. Macarez est conseiller général du Nord et appartient à la fraction républicaine du Conseil.

La liste des nouveaux maires dans les autres arrondissements n'a pas encore été publiée.

C'est décidément le 9 avril, le mardi de Pâques, que la ligne de Boulogne à St-Omer doit être inaugurée. Elle sera ouverte peu de jours après à la circulation publique.

L'Echo du Nord annonce que M. Masquelez, directeur des travaux municipaux de Lille, est rentré hier de Paris, où il est allé demander l'autorisation de la Compagnie du Nord pour les modifications projetées aux plans primitifs du chemin de fer de ceinture. Les démarches de M. Masquelez ont eu un résultat favorable; l'autorisation sollicitée a été donnée, et c'est jeudi, croyons-nous, qu'il doit être lu le rapport sur cette question de M. Duverger, inspecteur général, devant le conseil des ponts-et-chaussées.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 3 MARS 1874.

### Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE VIII. — (Suite)

Elles redoublèrent le soir, à l'arrivée de sa petite fille, une enfant de treize ans, la seule garde, le seul soutien de la pauvre grand-mère.

Après les avoir embrassées toutes deux, et leur avoir promis de revenir le lendemain de bonne heure, Suzanne se hâta de regagner l'étude.

Mon Dieu! qu'il y avait longtemps qu'elle ne s'était sentie si heureuse! son trouble et ses hésitations du matin avaient disparu, et cependant elle allait revoir Jacques.

Avec effusion elle se jeta dans les bras de son père qui l'attendait.

« Que je suis heureuse, père! que je suis heureuse! dit-elle. — Tant mieux! chère enfant, répondit-il en lui rendant ses caresses; ici un orage est survenu pendant ton absence. — Un orage, père? je n'ai rien entendu; que veux-tu dire? — Un orage entre moi et Jacques. — Entre toi et Jacques! — Oui, oui; le coupable est là, mais il se cache, il n'ose se montrer à tes

yeux, je parie! » La jeune fille, de nouveau troublée, suivit la direction du regard de son père; dans un coin où la lumière ne projetait pas de vifs rayons, elle entrevit le clerc; il était assis, la tête baissée sur ses genoux; elle ne vit pas sa physionomie, mais elle devina qu'il pleurait.

« Croirais-tu, mignonne, qu'il me parlait de nous quitter? — Nous quitter! murmura-t-elle pâle et tremblante, pour aller où? — Oui, mademoiselle, dit Jacques se levant et s'avançant avec une certaine résolution; je veux aller à Paris, pendant trois ans, étudier le droit; je ne suis pas assez savant, je veux ne revenir ici... qu'avocat! — S'il vous fallait absolument ce titre pour succéder à mon père, vous auriez raison de partir, Jacques, dit-elle gravement, mais cela n'est pas nécessaire; pourquoi nous quitter? — L'enfant a raison, elle parle logiquement, tu vois bien! » s'écria M. Germont avec un petit accent de triomphe.

Jacques ne disait rien; il avait écouté sans comprendre. — Avait-elle dit qu'il devait rester? — Allons, mon ami, tu le vois, elle ne veut pas que tu l'en ailles, » continua le notaire.

Mais Jacques secoua doucement la tête, tandis qu'un sourire un peu amer plissait encore ses lèvres.

« Non, Jacques! je ne veux pas, »

balbutia la jeune fille en posant sa petite main sur le bras du jeune homme. Il tressaillit et l'enveloppa d'un regard tout chargé de tendresse et de reconnaissance.

« Non, je ne veux pas, répéta-t-elle. — Oh! Suzanne! » s'écria-t-il, et un flot de larmes longtemps comprimé jaillit de ses yeux.

« En vérité, je crois que le pauvre garçon était jaloux! murmura à part lui M. Germont.

« Non, vous ne partirez pas, Jacques, disait doucement Suzanne; qu'iriez-vous chercher loin de nous? — Je voudrais un peu de gloire pour vous la donner, répondit-il. — Et moi je n'en veux pas, dit-elle. Qu'en ferions-nous? Dieu punit souvent les ambitieux, Jacques; si ce n'est pas toujours dans leur orgueil et leurs espérances, c'est dans la sécheresse de leur cœur et l'aridité de leur vie... »

« Ma fille! ma fille! s'écria M. Germont en l'enlaçant et en l'embrassant passionnément; si tu savais le bien que me font tes paroles! »

Elle le regarda un peu étonnée de sa brusque interruption, puis lui souriant avec tendresse: — Tu n'es pas un ambitieux, toi, cher père! lui dit-elle; le village avec ta fille te suffit depuis quinze ans, — Tu as raison, tu as raison; pourquoi, dans les mêmes conditions, ne suffirait-il pas à Jacques? — Oh! monsieur, il me suffira, s'écria

le jeune homme; je n'en désirais pas d'autre, mais je n'osais l'espérer. — Eh quoi! ne voyais-tu pas que c'était mon rêve, le but de ma vie? — J'osais le penser quelquefois, tant vous étiez bon, mais je ne pouvais croire que ce fût le sien.

Suzanne est une enfant soumise, reprit M. Germont en la tenant toujours enlacée: elle ne veut que ce que veut son père, n'est-ce pas, mignonne? — Elle n'aime que ce qu'il aime, » ajouta-t-elle en rougissant et cachant sa jolie tête sur le sein de son père.

Elle la releva en souriant; mais aussitôt, comme un nuage qui éclate tout à coup au milieu d'un rayon de soleil, elle se mit à pleurer. Elle avait tant de larmes dans son cœur depuis la veille!

« C'est de joie! père, c'est de joie, » murmura-t-elle en souriant à son père et à son ami qui la regardaient inquiets.

Comme la soirée s'acheva joyeusement pour tous! Entre ces deux enfants, le notaire était si heureux qu'il oubliait le triste passé; mais lorsqu'il se retrouva seul, un amer souvenir revint à son cœur.

Hélas! Suzanne n'était pas orpheline: la mère qui l'avait abandonnée vivait encore, et le jour viendrait où il faudrait lui en révéler l'existence. Pauvre père! il n'était pas même libre de sa fille! Pour la marier, ne devait-il pas demander le consentement de la mère?... »

IX

Tandis que le cœur de Suzanne s'était éveillé sous les orages de la tentation, celui de René commençait à battre sous l'étreinte de la jalousie et de la douleur. Longtemps encore la naïve enfant se fut endormie dans sa confiante affection, si elle n'eût été brusquement arrachée à son doux sommeil.

Elle aimait trop Suzanne pour être envieuse de sa supériorité, ou plutôt elle ne songeait pas à établir une différence entre elles. Depuis qu'Albert était au château et s'occupait visiblement de Mlle Germont, Renée avait bâti un roman; sans rien calculer, sans se préoccuper de dot et de convenances, elle avait uni le jeune avocat à la fille du notaire et sacrifié Jacques sans pitié, mais bien innocemment. Avec cette idée fixe, elle n'avait pu être jalouse des attentions d'Adhémar pour son amie: il était si naturel qu'il fût aimable pour attirer Suzanne au château! mais une conversation qu'elle surprit entre son cousin et Albert éclaira tout-à-coup la pauvre petite et la blessa cruellement.

C'était le jour de la confession de Suzanne, à l'heure où la mère Gervais, les mains jointes, interrompait par des louanges les cantiques de la jeune fille. Renée, qui attendait inutilement Mlle Germont, commençait à s'impatienter de son retard, et elle s'élançait vers la grille du parc pour aller à sa rencontre, lorsqu'elle aperçut à quelques pas